

Certificat d'Animateur Propriété Industrielle (CAPI)

Le CAPI est un programme de formation, sanctionné par un certificat, fourni par l'Académie de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (AMAPIC), en partenariat avec l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI France) et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), pour répondre aux besoins des entreprises, des professionnels et des particuliers qui souhaitent développer leurs compétences dans le domaine de la propriété industrielle et améliorer leur efficacité dans la gestion et la valorisation des actifs immatériels.

▪ Objectifs

- Maîtriser les bases juridiques permettant de protéger et valoriser ses actifs immatériels ;
- Maîtriser les outils de protection et de recherche ;
- Connaître les mécanismes de défense des droits PI ;
- Maîtriser les enjeux de la propriété industrielle pour le développement de l'entreprise ;
- Disposer de ressources qualifiées permettant de tirer profit des avantages que présente une utilisation efficace de la propriété industrielle (PI).

▪ Structure du programme

- Une première partie dite « **Tronc Commun** » ou générale, qui a pour objectif de développer des connaissances de base sur la propriété intellectuelle ;
- Une deuxième partie visant à approfondir les connaissances acquises lors de la première partie de la formation selon les deux options proposées « **Branding** » ou « **Technologie** ».
- Les participants sont tenus de préparer un **sujet de fin de formation** selon l'option choisie, avant l'évaluation finale du CAPI.

▪ Intervenants nationaux et internationaux

- Experts de l'OMPIC
- Experts en Propriété industrielle
- Conseils en Propriété Industrielle
- Consultants en management de la PI

▪ Durée : 17 jours (136 heures)

- Tronc commun : 5 jours et demi
- CAPI Branding : 5 jours
- CAPI Technologie : 5 jours et demi
- Evaluation finale : 1 jour

▪ **Inscription et dates**

Pour plus de détails visiter : www.amapic.ma

Dossier d'inscription:

- Fiche de préinscription
- Accord écrit de l'employeur
- CV et lettre de motivation

Après examen des candidatures soumises, les confirmations d'inscription sont adressées avant le démarrage de la formation.

Déroulement des modules

Tronc Commun			
Module	Thème	Mode	Durée
M1	Initiation à la propriété intellectuelle	En Ligne	-
M2	Marques, Dessins et Modèles Industriels, Indications géographiques et appellations d'origine : Notions de bases	présentiel	2J
M3	Brevet d'invention: Notions de bases	présentiel	2J
M 4	Information, exploitation et défense des droits de propriété industrielle	présentiel	1J et demi
Nombre de Jours			5J et demi

Option			
Option	Thème	Mode	Durée
Branding	Module B1 : Management des titres de propriété industrielle et défense des droits	Présentiel	5J
	Module B2 : Exploitation, contrats et accords en matière de signes distinctifs		
Technologie	Module T1 : Rédaction des demandes de brevets d'invention	Présentiel	5J et demi
	Module T2 : Exploitation, management, contrats et accords en matière de brevets d'invention		
Nombre de Jours			10J et demi

▪ Programme détaillé

A. Première partie : Tronc commun

Module 1 (*En ligne*): Initiation à la propriété intellectuelle

Ce module a pour objectif l'initiation aux notions de base de la propriété intellectuelle, en particulier les définitions, les avantages de la protection ainsi que le cadre légal national et international de la propriété intellectuelle.

Les cours de ce module sont disponibles en ligne sur « elearning.amapic.ma » et comprennent :

- *Notions de base de la propriété intellectuelle*
- *Brevets d'invention : notions de base*
- *Marques : notions de base*
- *Dessins et modèles industriels*
- *Loi relative à la propriété industrielle et procédures de dépôt*
- *Droit d'auteur*
- *Rôle et missions de l'OMPI*

Module 2 : Marques, Dessins et Modèles Industriels, Indications géographiques et appellations d'origine : Notions de base

- Maîtriser les notions de base du système de protection des marques, dessins et modèles industriels, indications géographiques et appellations d'origine au niveau national, régional et international.

Module 3 : Brevets d'invention: Notions de bases

- Les enjeux et principes du système des brevets d'invention (définitions, critères de brevetabilité, exception à la brevetabilité, ...),
- Les procédures de dépôt d'une demande de brevet d'invention au niveau national, régional et international.

Module 4 : Information, exploitation et défense des droits de propriété industrielle

- Les bases de données relatives à la documentation en propriété industrielle (brevets d'invention, marques et dessins et modèles industriels)
- Les moyens et techniques de recherche dans ces bases de données
- Des exercices pratiques/ Etudes de cas.
- Mécanismes d'exploitation et de défense des droits de propriété industrielle.

B. Deuxième partie : Spécialité

I- Option « Branding »

Module B1 : Management des titres de propriété industrielle et défense des droits

- les différents moyens de management de la propriété industrielle (marques, dessins et modèles industriels), des noms de domaine, des marques sur Internet
- les mesures préventives pour la lutte contre la contrefaçon
- les actions en justice
- des cas pratiques.

Module B2 : Exploitation, contrats et accords en matière de signes distinctifs

- les différents types de contrats, notamment les contrats de cession ou de licence des droits relatifs aux signes distinctifs.
- le système de franchise
- exemples pratiques.

II- Option « Technologie »

Module T1 : Rédaction des demandes de brevets d'invention

- Structure d'un document de brevet
- Rédaction d'une demande de brevet d'invention
- Exemples pratiques et cas d'étude.

Module T2 : Exploitation, management, contrats et accords en matière de brevets d'invention.

- Les différents types de contrats, notamment le contrat de recherche & développement, les contrats de cession ou de licence des droits de brevet d'invention,
- Transfert de technologie
- Management de la propriété industrielle au sein d'une entreprise.
- Contrat de confidentialité
- Inventions de salariés,
- Exemples pratiques.

▪ Evaluations

- Evaluation de la partie « Tronc commun » *(En ligne)*
- Evaluation de l'option « Branding » *(En ligne)*
- Evaluation de l'option « Technologie » *(En ligne)*
- Evaluation finale (examen écrit + soutenance du sujet traité) *(en présentiel)*